

Informatisation au bloc opératoire (BO) : perte de traçabilité des dispositifs médicaux implantables (DMI) dans le dossier patient (DP) et impact des mesures correctives

AL. Yailian¹, A. Cerutti¹, A. Sainfort¹, S. Vernardet¹, I. Lefort¹

¹Service pharmacie, Centre Hospitalier d'Ardèche Nord, Annonay

annelaureyailian@gmail.com



Contexte

- Depuis 2013 : traçabilité informatique des DMI sur le module de gestion du BO (IPOP), en plus de la traçabilité papier
- En 2014 : réalisation d'une Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)
 - Perte de traçabilité dans le DP informatisé par rapport au DP papier (3.3 % des dossiers informatisés présentaient une traçabilité complète (IPOP) contre 99% des DP papiers)
 - Mise en place d'actions correctives : formation des infirmières du BO, mise à disposition de douchettes pour scanner les codes-barres, création de menus déroulants pour simplifier la saisie des données.

Objectifs

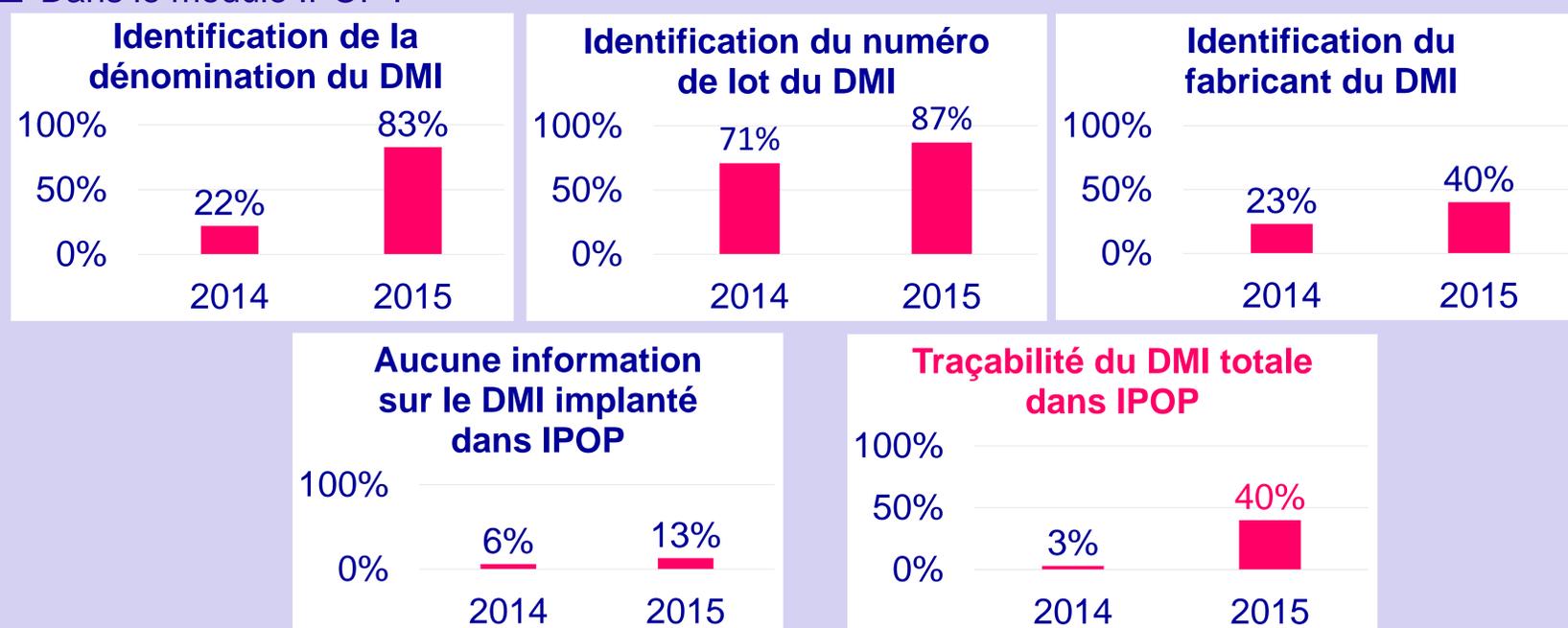
En 2015 : réalisation d'une réévaluation de la traçabilité informatique des DMI pour mesurer l'impact des actions correctives et évaluer la faisabilité d'une informatisation complète de la traçabilité des DMI

Matériels et méthodes

- Réalisation d'un audit respectant la méthodologie de la précédente EPP
- Extraction de notre logiciel de gestion des DMI tracés durant 3 mois et tirage au sort de 30 dossiers
- Dossier jugé conforme si le DMI est identifié exhaustivement par les utilisateurs
 - Dénomination + Numéro de lot + Fabricant
 - La date d'utilisation et le médecin sont automatiquement ajoutés par le logiciel
- Prise en compte de l'utilisation des menus déroulants par le personnel du BO

Résultats

- Utilisation des menus déroulants pour au moins un item dans 53% des cas en 2015
- Dans le module IPOP :



Fabricant = principale information manquante

Conclusion

- Amélioration de la traçabilité des DMI dans IPOP constatée entre 2014 et 2015
- Amélioration insuffisante pour envisager une informatisation complète du circuit des DMI
- Importance de l'exhaustivité des informations à saisir à rappeler régulièrement aux infirmières de BO (y compris les intérimaires et vacataires)
- Utilisation de douchettes :
 - saisie améliorée
 - mais trop d'erreurs persistent suite au scannage d'un code-barres qui ne contient pas la bonne information
- Une fonctionnalité bloquante du logiciel informatique en cas de traçabilité incomplète serait précieuse afin d'optimiser la traçabilité informatique des DMI.
- La mise en place de l'UDI (Unique Device Identification) permettra l'optimisation de la dispensation et de la traçabilité des DMI à l'avenir.